



Descriptif type



U2s P3 E2 C2



Revêtement de sol LVT U2s P3 E2 C2 en lames ou dalles

Fourniture et pose d'un revêtement de sol LVT certifié **QB UPEC**, en lames ou en dalles, classé **U2s P3 E2 C2** de type **Allura 0.4**.

D'une **épaisseur totale de 2 mm**, ce revêtement de sol LVT en pose collée sera doté d'une **couche d'usure de 0,40 mm** en PVC compact transparente groupe T d'abrasion et d'une armature en voile de verre lui conférant une parfaite **stabilité dimensionnelle $\leq 0,05\%$** et une excellente **résistance au poinçonnement rémanent $\leq 0,04$ mm**. Pour finir, classé **Bfl-s1** selon la norme de réaction au feu, il bénéficiera aussi d'une **résistance à la glissance R10**.

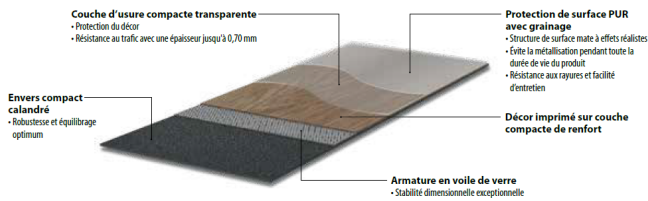
Avec ses **52 références** pouvant être **chanfreinées 2 ou 4 côtés** et ses **10 formats différents**, Allura 0.40 vous donnera une liberté de conception illimitée, pour un intérieur personnalisé et en réponse à chaque besoin.

Fabriqué en Europe à partir de **matières premières garanties sans phtalate** et intégrant **13 % de contenu recyclé** dans sa masse surfacique, Allura 0.40 est **conforme à la réglementation REACH** ⁽³⁾. Avec un taux d'émissions **COV à 28 jours $< 10 \mu\text{g}/\text{m}^3$** dans l'air intérieur, il est **classé A+**.

Il bénéficiera d'une protection de surface de type polyuréthane (PUR) qui le protégera des rayures et des taches dans le temps, facilitera son entretien et lui évitera l'application d'une métallisation pendant toute sa durée de vie.

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une **extension allant jusqu'à 6 années supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant ⁽¹⁾). Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont **recyclables** via notre programme **Tournesol** ⁽²⁾.

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Mode de pose et entretien

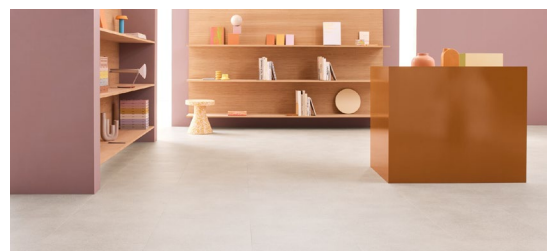
Mode de pose :

Pose collée :

Mise en œuvre et type de colle (type **540 Eurosafe special** ou équivalent) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.E1 : joints vifs sur support bois. E2 : joints vifs sur support béton. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation du support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes ou plinthes décoratives PVC.

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Allura 0.4
Classement UPEC	U2s P3 E2 C2
Certificat QB UPEC	n°311-026.1
Efficacité acoustique	5 dB
Épaisseur totale	2 mm
Couche d'usure	0,40 mm
Masse surfacique	2 780 g/m ² (-10 % / +13 %)
Poinçonnement rémanent	0,04 mm
Réaction au feu	Bfl-s1 ⁽⁴⁾ - n° 2021/050-1 (CRET)
Classification selon NF EN ISO 10874	23 - 32 - 41

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.
(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.

(4) Valable sur support bois et incombustible A1fl ou A2fl testé en pose libre / Satisfait à la réglementation M3.



U2s P3 E2 C2



Descriptif type



Revêtement de sol LVT U2s P3 E2 C2 en lames ou dalles

Fourniture et pose d'un revêtement de sol LVT certifié **QB UPEC**, en lames ou en dalles, classé **U2s P3 E2 C2** de type **Allura 0.4**.

D'une **épaisseur totale de 2 mm**, ce revêtement de sol LVT en pose collée sera doté d'une **couche d'usure de 0,40 mm** en PVC compact transparente groupe T d'abrasion et d'une armature en voile de verre lui conférant une parfaite **stabilité dimensionnelle $\leq 0,05\%$** et une excellente **résistance au poinçonnement rémanent $\leq 0,04$ mm**. Pour finir, classé **Bfl-s1** selon la norme de réaction au feu, il bénéficiera aussi d'une **résistance à la glissance R10**.

Avec ses **52 références** pouvant être **chanfreinées 2 ou 4 côtés** et ses **10 formats différents**, Allura 0.40 vous donnera une liberté de conception illimitée, pour un intérieur personnalisé et en réponse à chaque besoin.

Fabriqué en Europe à partir de **matières premières garanties sans phtalate** et intégrant **13 % de contenu recyclé** dans sa masse surfacique, Allura 0.40 est **conforme à la réglementation REACH** ⁽³⁾. Avec un taux d'émissions **COV à 28 jours $< 10 \mu\text{g}/\text{m}^3$** dans l'air intérieur, il est **classé A+**.

Il bénéficiera d'une protection de surface de type polyuréthane (PUR) qui le protégera des rayures et des taches dans le temps, facilitera son entretien et lui évitera l'application d'une métallisation pendant toute sa durée de vie.

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une **extension allant jusqu'à 6 années supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant ⁽¹⁾).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont **recyclables** via notre programme **Tournesol** ⁽²⁾.



Fabrication

Lieu de production	Coeverden (Pays-Bas)
Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001 et SA 8000	
Contenu recyclé en % de la masse totale du produit	13 %
Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable	100 %
Matières premières	Garanties sans phtalate

Conformité REACH



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Indicateur réchauffement climatique

Indicateur réchauffement climatique : Allura 0.4 a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES :

Indicateur Réchauffement climatique = **13,6 kg CO2 eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(2) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.

Emissions de **TVOC** à 28 jrs : $< 10 \mu\text{g}/\text{m}^3$

Réduction du bruit d'impact : 5 dB

LRV jusqu'à 46 %



Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** ⁽²⁾.